

faire croire qu'il s'agit là d'un héritage laissé par le gouvernement qui l'a précédé au pouvoir. Comment pouvons-nous juger du succès d'un gouvernement dans la gestion des affaires d'un pays? Si cette gestion a nui à la prospérité du pays, il est facile de le constater par certains indices bien connus. Par exemple, il y a les chiffres du commerce, la statistique concernant la dette publique, les états des déficits ou des surplus, la marche des impôts. On peut examiner tout ce qui a trait à l'union, à l'harmonie et au progrès en recherchant l'existence du prétendu legs auquel un certain honorable député voudrait nous faire croire. Au cas où mon très honorable ami voudrait, quand il me répondra, ou au cours de la session, prétendre que les difficultés actuelles sont imputables au passé, je vais inscrire au compte rendu des débats quelques chiffres propres à illustrer la situation du Canada sous l'ancien régime.

En premier lieu, je vais donner les chiffres relatifs au commerce, car la grande question pendant cette session et toute la durée du Parlement actuel sera de savoir si la politique des honorables messieurs d'en face est de nature à aider ou à détruire le commerce du pays. Il est possible de démontrer, semble-t-il, que le plus grave résultat de la politique du Gouvernement sera le fléchissement du commerce que nous pourrions constater partout et qui atteindra toutes les classes de la population. Qu'il s'agisse des patrons ou des employés, des directeurs des grandes industries, des compagnies de transport, des financiers, des marchands de gros ou de détail, tous ressentiront les effets de ce resserrement du commerce du pays résultant de la politique appliquée par les honorables députés d'en face. Je cite la statistique du commerce. Quand le gouvernement libéral que j'avais l'honneur de diriger a pris les rênes du pouvoir en 1921, nous avons trouvé le pays dans un état semblable à celui d'aujourd'hui. C'était le marasme. Les industries ne fonctionnaient qu'une partie du temps; le chômage était général et les affaires dans un état pitoyable. Puis, peu à peu une amélioration très sensible eut lieu. Voici le tableau du chiffre total des affaires pour les diverses années financières se terminant le 31 mars:

Année financière se terminant le 31 mars	Total du chiffre d'affaires
1922.. . . . .	\$1,502,000,000
1923.. . . . .	1,748,000,000
1924.. . . . .	1,952,000,000
1925.. . . . .	1,878,000,000
1926.. . . . .	2,256,000,000
1927.. . . . .	2,298,000,000
1928.. . . . .	2,360,000,000
1929.. . . . .	2,655,000,000
1930.. . . . .	2,393,000,000

[Le très hon. Mackenzie King.]

Notons comment le volume du commerce du Dominion a augmenté pendant que nous étions aux affaires.

Permettez-moi d'examiner la partie la plus intéressante de cette statistique qui a trait aux exportations. Je produirai sous peu les chiffres qui ont trait aux exportations qui sont tout à fait domestiques. Pendant l'année financière terminée le 31 mars 1922, le Canada a exporté pour 754 millions de dollars; en 1923, ce chiffre montait à 945 millions; en 1924, à \$1,059,000,000, et ainsi de suite. Voici le tableau statistique de ce commerce:

Année financière terminée le 31 mars	Total des exportations
1922.. . . . .	\$ 754,000,000
1923.. . . . .	945,000,000
1924.. . . . .	1,059,000,000
1925.. . . . .	1,081,000,000
1926.. . . . .	1,329,000,000
1927.. . . . .	1,268,000,000
1928.. . . . .	1,251,000,000
1929.. . . . .	1,389,000,000
1930.. . . . .	1,145,000,000

Passons aux exportations de produits domestiques, c'est-à-dire à celles de notre excédent de production. J'insiste ici sur l'importance qu'il y a à exporter cet excédent. Deux millions de Canadiens au moins doivent compter sur ce commerce. Tout ce qui nuit au mouvement de ces marchandises nuit par le fait même à toutes les catégories de notre population. Voici le tableau de ces exportations:

Année financière se terminant le 31 mars	Exportations de produits domestiques
1922.. . . . .	\$ 740,000,000
1923.. . . . .	931,000,000
1924.. . . . .	1,045,000,000
1925.. . . . .	1,069,000,000
1926.. . . . .	1,315,000,000
1927.. . . . .	1,252,000,000
1928.. . . . .	1,228,000,000
1929.. . . . .	1,364,000,000
1930.. . . . .	1,120,000,000

Notons que le total est passé de 740 millions qu'il était en 1922, à 1,120 millions en 1930, et que l'augmentation a été plus marquée pour les quatre années antérieures. Voilà qui indique la prospérité dont a joui le Canada durant la période précédant immédiatement celle-ci.

Qu'on me permette d'examiner un autre aspect de la question, lequel nous servira à démontrer si la chose publique était ou non administrée sagement au cours de cette période. Je veux dire la dette nationale. Cette dette augmente quand il y a déficit budgétaire et elle diminue quand il y a excédent. Pendant plusieurs années avant le régime libéral, le Canada accumula déficit sur déficit. La